Le CMJ

Le CMJ, c’est quoi ? Comment peut-on l’intégrer ?

Créé en 2002, le Conseil Municipal Jeunes est composé de **33 membres élus** par les élèves, du CM1 à la 4ème, des écoles et collèges gravelinois. C’est muni de leur carte de jeune électeur que les élèves se rendent aux urnes pour élire les membres du nouveau Conseil Municipal Jeunes.

Lors de la 1ère séance plénière, les membres élus se réunissent et **votent pour élire le Maire du CMJ**.

La durée du mandat est de deux ans.

Le CMJ se réunit chaque mois afin d’exprimer idées et propositions sur des thèmes aussi variés que l’environnement, les loisirs, la solidarité ou encore le sport.

Des adultes encadrants sont à leurs côtés pour les aider dans leurs démarches.

Au cours de leurs deux années de mandat, les jeunes élus découvrent les institutions, en se rendant notamment à la Communauté Urbaine de Dunkerque, à l’Assemblée Nationale, au Conseil départemental et au Conseil régional, au Sénat, etc.

Mandat 2025-2027



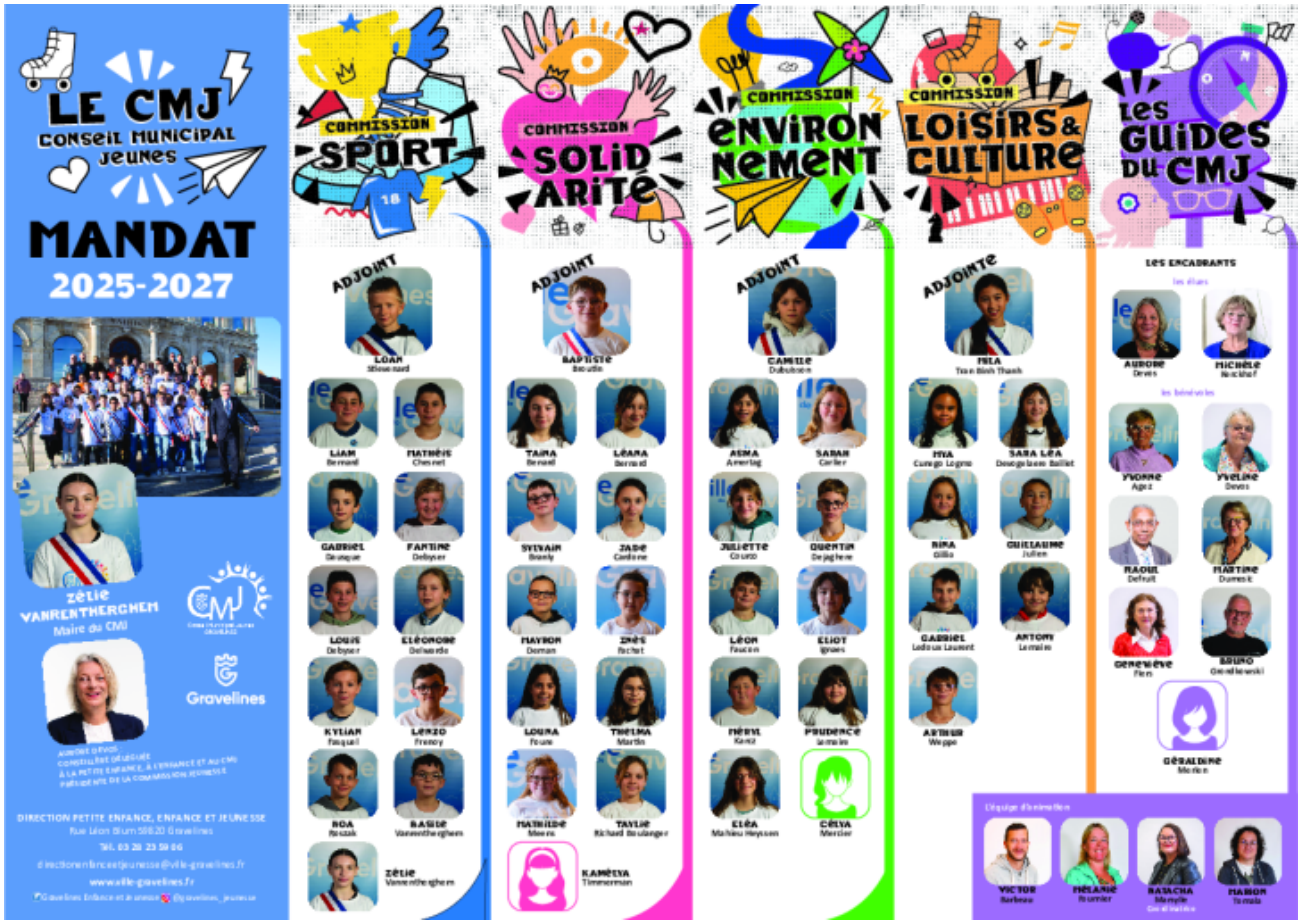
Zélie Vanrenterghem a été élue Maire.

Elle est assistée, dans chaque commission, par 4 adjoints :

- **Baptiste BROUTIN**, commission solidarité
- **Loan Stievenard**, commission sport
- **Mila Tran Binh Thanh,** commission loisirs et culture
- **Camille Dubuisson**, commission environnement

Ils sont 33 membres élus et 14 membres non-élus.

Retrouvez ci-dessous le trombinoscope :



trombi-cmj-affiche-a3-2026.pdf

Poids : 3.27 Mo
Téléchargement [1]

Plus d'infos :

Direction Petite Enfance - Enfance - Jeunesse
Tél : 03 28 23 59 06
Mail : directionenfanceetjeunesse@ville-gravelines.fr [2]

URL de la source (modifié le 27/05/2026 - 12:02): https://www.ville-gravelines.fr/ma-mairie/democratie-participative/le-cmj

Liens
[1] https://www.ville-gravelines.fr/sites/default/files/atoms/files/trombi-cmj-affiche-a3-2026_0.pdf
[2] mailto:directionenfanceetjeunesse@ville-gravelines.fr